



Communiqué de Presse du Collectif Tivoli 9 Avril
lundi 4 septembre 2023

Au-delà des discours, les victimes découvrent la dure réalité des faits avec le pillage des décombres de la rue Tivoli.

Les victimes de l'explosion de la rue de Tivoli ont découvert ce vendredi 1^{er} septembre 2023 par voie de presse que le site municipal où les décombres de leurs immeubles étaient stockés ne faisaient plus l'objet d'un gardiennage depuis le mois de juin. Cela a conduit à la transformation du site en décharge sauvage et au pillage des décombres. Au-delà de la colère, le *Collectif Tivoli 9 avril* constate malheureusement une nouvelle fois que les discours rassurants et compatissants ne sont malheureusement pas suivis d'effets.

L'accès aux décombres ainsi que les objets récupérés dans le cadre de l'enquête peuvent être dans le parcours de reconstruction des victimes d'une importance égale à la manifestation de la vérité. Cet enjeu a été remonté par les personnes concernées et le *Collectif Tivoli 9 avril* très peu de temps après l'événement :

- à la ville de Marseille à de nombreuses reprises. Celle-ci a assuré que les décombres étaient conservés dans un lieu fermé et gardienné 24H/24 et 7J/7 en indiquant que le retour d'expérience de la rue d'Aubagne – où des pillages avaient également eu lieu – avait été pris en compte. Ce triste retour d'expérience n'a malheureusement pas été pris en compte au bon niveau pour empêcher cette situation ainsi que de nombreux vols dans les immeubles inhabités de la zone rouge,
- lors du CLAV du 7 juin 2023 où l'autorité judiciaire était présente. La Procureure de la République avait alors montré une attitude inadaptée où il était attendu de sa part plus de compréhension, d'humanité et de précision concernant la récupération des effets personnels. Sa posture de défense avait alors consisté à indiquer de façon simpliste que plus rien n'était présent dans les décombres. Les riverains du site d'entreposage témoignent que cela n'a pas empêché des personnes de fouiller les décombres et de récupérer des éléments pendant tout l'été.

- lors de la première réunion du *Collectif Tivoli 9 avril* avec les coordonnateurs le 2 août 2023. Ces derniers ont indiqué être très sensibles à l'importance du sujet. Ils ont pointé la difficulté compte tenu de la mise sous scellé des décombres alors même nous apprenons par la presse que ces derniers ne le sont plus depuis le mois de juin.

Il est malheureusement maintenant impossible de corriger les conséquences de ce qui s'apparente au mieux à de l'incompétence et au pire à un mépris des besoins des victimes de la part des institutions.

Le *Collectif Tivoli 9 avril* demande :

- que toutes les responsabilités ayant conduit à cette situation soient établies,
- que la liste des éléments trouvés dans les décombres par l'autorité judiciaire et jugés non utiles à l'enquête soit communiquée aux victimes concernées (du 15, du 17 et du 19 Tivoli)
- que le site d'entreposage des décombres soit rendu immédiatement accessible aux victimes concernées (du 15, du 17 et du 19 Tivoli)

Par ailleurs, le *Collectif Tivoli 9 avril* réitère sa demande que les discours se concrétisent en actes et que les institutions obtiennent enfin un engagement des assurances de s'engager dans une démarche d'accord cadre.

Pour rappel, l'obtention d'un accord cadre d'indemnisation permettra une indemnisation rapide des victimes, à laquelle elles ont droit sans attendre une responsabilité civile dans plusieurs années.

Contacts presse :

BELLESA Roland - 06 79 80 31 63, bellesa.r@gmail.com

BERROIR Clara - 06 67 75 31 06, claraberroir@gmail.com

MICHEL Ronan - 06 65 77 56 58

TZERIKIANTZ Fabienne - 06 13 06 50 07